



**ME BERNASCONI avocat associé de  
la SELARL BERNASCONI, ROZET, MONNET-SUETY,  
FOREST, DE BOYSSON**  
à BOURG EN BRESSE, 9 avenue Alsace Lorraine

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**D'UN APPARTEMENT + UNE CAVE  
+ UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT  
SIS AU PLATEAU D'HAUTEVILLE (01110)  
HAUTEVILLE LOMPNES 240 rue Centrale**

Un ensemble en copropriété dénommé LE PLEIN SOLEIL cadastré : Section K numéro 1031 lieudit Rue Centrale pour 45a 33ca.

**LOT N°117 : Studio** au 4<sup>ème</sup> étage : entrée, pièce principale, salle de bains, toilettes, cuisine, cellier  
Rafraichissement à prévoir. Chauffage collectif. Surface loi Carrez : 37,19 m<sup>2</sup>

**LOT N°27 : un emplacement de stationnement** en sous-sol

**LOT N°99 : une cave**

Le bien est inoccupé.

**SUR LA MISE A PRIX DE : 17.000 €  
outre charges**

**ADJUDICATION le MARDI 10 MARS 2020 à 14 HEURES**  
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier  
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE  
AU PALAIS DE JUSTICE  
32 AVENUE ALSACE LORRAINE 01000 BOURG EN BRESSE

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été déposé.

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.  
Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de l'AIN, de 10% du montant de la mise à prix – minimum de 3.000 €.

Pour Extrait  
ME BERNASCONI AVOCAT ASSOCIE DE LA SELARL BERNASCONI  
ROZET MONNET-SUETY FOREST DE BOYSSON

**Eco de l'Ain - n° 05 du 30/01/2020**